



Rentrée 2023-2024

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Périodes d'inscriptions :

Les inscriptions scolaires se feront en mairie
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, 16h le vendredi,
du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023
du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023
du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023

Elles concernent :

- Les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle
- Les élèves entrant au CP (hors écoles du Chef-Lieu et d'Héry)
- Les nouveaux arrivants

Les documents à fournir :

Pour effectuer l'inscription, veuillez vous munir **des photocopies** des documents suivants :

- 1 justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- le livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire)

Demande de dérogation :

Les formulaires de demande de dérogation sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.ugine.com et à retourner en mairie :

au plus tard le vendredi 28 avril 2023 16h